

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...



Avec tertous les orages et les pluies qu'ont tombées, on annonce un peu partout des inondations, même qui à des pays, comme en Chine, dans les Indes et ailleurs, où que les eaux du ciel causant des dégâts considérables et noyant des centaines ou des milliers de bonhommes, sans parler des têtes de bétails, des plantations et des maisons ravagées.

C'est que l'eau est un fléau, au même titre que le feu ou que le vent — et pourtant en pouvant point s'en passer ! C'est des forces de la nature qu'on emploie les unes contre les autres : c'est avec l'eau qu'on éteint les incendies ; c'est près d'un bon feu qu'on se sèche un coup qu'on est trempé et que la soupe elle bouillit ; c'est le vent qui assèche les terres et c'est les p'tites pluies qu'abat les grands vents : Tout se tient et s'enchaîne ici-bas.

Ben sûr, on est point les maîtres et on est quasiment forcé de laisser les nuages nous déverser tout l'eau qui contient. Un coup que cette eau est tombée, c'est aux hommes à la faire écouler, à s'en débarrasser, ou à s'en servir comme y peuvent. Vous parlez d'un travail de géant si qu'on pense que les hommes, par rapport à la Terre, sont ni pus, ni moins que de méchants microbes.

Y a des endroits où à force de déboiser les montagnes, les eaux entraînent tout sur leur passage et font des torrents, qui sont cause de terribles inondations. Alors, fallait reboiser, mais c'est toujours trop tard qu'on s'y prend, un coup que le mal est fait.

Ailleurs, c'est des régions qu'ont point assez d'eau, pour alimenter les populations. Nos ingénieurs cherchant des machines pour détourner des fleuves de leur lit, ou pour capter le précieux liquide. Comme vous voyez, on est jamais content : y en a qu'en ont de trop et d'autres point assez !

Hurlement que les hommes, à bout de patience, de persévérance, sont arrivés à domestiquer, à asservir les formes de la nature, pour les répartir selon les besoins. Avez-vous point lu qu'on avait inauguré à Maréges, un barrage pépère, le plus grand d'Europe.

Pensez donc qu'on est parvenu à ramasser dans un grand lac artificiel quelque chose comme quarante milliards de litres d'eau, pour faire une chute capable de fournir trois cents millions de kilowatts-heure — de quoi alimenter en force motrice les compagnies de chemins de fer de l'Etat et du P.O.

Ce barrage, en forme de voûte avant 90 mètres de hauteur, 385 mètres de longueur, avec un épaisseur de 19 mètres à la base. Le paisible fait, s'étend sur une profondeur de 18 kilomètres ; y noie les rives de la Creuse et ensevelit deux ponts sous se lieux.

Reste à savoir si que tertous ces ouvrages de géants feront le bonheur de tout le monde ?

Remplacer la houille noire, par la houille blanche, faire de l'électricité à bon compte, tout ça, ben sûr, c'est considéré comme du progrès. Mais c'est y point itou un arme à deux tranchants, rapport que ces mécaniques qui marchent toutes seules, allant faire diminuer le nombre des ouvriers, qui aura un peu pus de chômeurs... Et si qu'on emploie quasiment pus de charbon quoi c'est que vont devenir nos mines et nos mineurs ?

Mais ça c'est un autre histoire.

maître jennot

L'Eclairage des Véhicules agricoles

Un décret du 19 janvier 1933 prescrit que les véhicules agricoles, se rendant de la ferme aux champs ou réciproquement, devront être éclairés par un feu blanc, nettement visible, suspendu à la gauche du véhicule.

Des ordres sévères ont été donnés pour l'application très stricte du Code de la Route.

VESTIGE DU PASSÉ...



Un vieux moulin au pays du vignoble nantais.

NOVEMBRE

Novembre, ce n'est pas encore l'hiver, mais c'est déjà la fin des choses. Le ciel est triste, pareil à un écran de deuil, les frondaisons saignent à l'orée du bois avant de tomber à l'ornière, la terre mouillée s'enveloppe de brume et les dernières roses pendent flétries à leurs tiges mortes.

A la Toussaint,
Le foyer en train.

C'est, en effet, le coin du feu qui va devenir notre asile durant cinq longs mois humides et froids. Réfléchissons donc sous la lampe, dans la tiédeur de la maison et, pour nous consoler des mauvais jours, passons la revue éternelle des choses d'autrefois.

Au temps où l'année commençait en mars, novembre fut le neuvième chez les Romains et c'est de cela qu'il tient son nom qu'il a conservé après l'institution du calendrier grégorien et bien que, du fait de l'intercalation de deux mois nouveaux, il fut devenu le onzième. Il fut longtemps placé sous la protection de la déesse Diane.

Dans l'antiquité, il connut maintes fêtes curieuses : les Thémalia qui préparaient à l'hiver ; les Neptunales qui offraient cette singularité que la veille, on introduisait, dans les temples où elles se célébraient, des lits afin que les assistants, après avoir fêté en l'honneur des dieux, pussent prendre sur place leur repos. Enfin, l'Egypte avait institué la fête du Deuil d'Isis, cérémonie funéraire qui fut peut-être l'origine de notre Toussaint. De nos jours, celle-ci marque l'unique solennité du mois qui, en fait de fêtes patronales, n'a guère connu que la Saint-Hubert, patron des chasseurs, la Sainte Catherine, patronne des jeunes filles, la Sainte Cécile, sous l'égide de laquelle se plaçaient les musiciens, et la Saint Léonard, qui protégeait, dit-on, les voleurs. Il ne semble pas que ceux-ci aient conservé le culte... Mais, à leur défaut, les honnêtes gens du Limousin célèbrent sa fête de la façon la plus pittoresque. C'est une des vieilles traditions de la province : On promène par les rues un mannequin appelé « Quintaine » qu'on brise ensuite à coups de maillet et dont tous les assistants ramassent les morceaux. Les femmes sont persuadées, en effet, que ce talisman fera pondre leurs poules, les jeunes gens sont convaincus que grâce à lui ils se marieront dans l'année et tout le monde croit fermement que la foudre ne tombera jamais sur le toit qui l'abritera.

Si la Saint André, qui clôture le mois, n'a rien de particulier chez nous, elle est, en Hongrie, l'occasion d'une fête brillante, particulièrement chère à la jeunesse. C'est qu'elle est à la base d'une superstition charmante. La nuit qui la précède, les jeunes filles qui aspirent à se libérer du célibat doivent pénétrer dans une chambre obscure où l'on a

placé un grand miroir. Là, elles concentrent leurs regards sur la glace en se posant mentalement la question suivante : — « Qui sera mon mari ? » Et soudain, d'après la légende, l'image d'un homme se dessine, celle du fiancé qui deviendra l'époux dès la fin du prochain trimestre. Il arrive, bien entendu, qu'elle ne se montre pas ; alors, c'est partie remise ; notre soupirante devra attendre un an de plus.

Novembre ne compte pas un grand nombre de proverbes agricoles ; le sommeil de la terre ne les justifie pas. C'est à peine si l'un donne ce conseil de prudence :

A Sainte Catherine,
Fais mouder ton blé,
Car, à Saint André,
Le bief sera gelé.

que cet autre accompagne :

En haut lieu, plante le sarment
En lieu bas, sème le froment.

Mais il existe quelques dictons météorologiques. Par exemple :

Quelle Toussaint,
Quelle Noël,
Pâques au pareil.

Si l'hiver va son chemin,
Il commence à la Saint Martin.

Lune en croissant à Saint Martin,
Hiver mou et pluvieux.

Quand, en novembre, il a tonné,
L'hiver est avorté.

En novembre s'il tonne,
L'année sera bonne.

Quelles sont les influences astronomiques du mois ? Ceux qui naîtront du 1^{er} au 20 novembre auront un caractère agressif, seront jaloux, violents, ardents, passionnés. Ils seront également adouciés, rusés, prévoyants et subtils. Ils aimeront la louange ; seront intelligents en affaires et sauront saisir les bonnes occasions. Cela ne les empêchera pas d'avoir une fortune instable ; ils ne feront pas, le plus souvent, de mariage heureux. Le caractère des enfants nés du 20 au 30 sera tout différent. Ils seront idéalistes, enthousiastes, d'une impulsivité aimable, démonstratifs et gais. Ils aimeront la vie de plein air et les sports, mais, malgré leur intelligence, ils seront superficiels, en raison de leur paresse d'esprit. La chance les favorisera cependant.

Si, en terminant, nous évoquons le souvenir de quelques grands faits historiques, la date du 11 novembre 1918 est la première qui viendra sous notre plume puisqu'elle marque la fin de la guerre la plus meurtrière de l'Histoire. Le premier journal français parut le 5 novembre 1631 ; le premier usage du café date du 19 novembre 1669 ; la première mention du tabac se trouve dans une relation de Christophe Colomb en date du 6 novembre 1492. Le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale décréta que les biens du clergé deviendraient la propriété de la nation.

Robert DELYS.

La Fumure conditionne toujours les rendements

Ceux qui connaissent les charges qui pèsent sur la culture, conviennent aisément que les prix de vente actuels des produits de la terre couvrent peu, ou point du tout, les frais de mise en œuvre. Mais dans l'état de crise présente, rien ne sert de se perdre en lamentations ; mieux vaut regarder franchement l'avenir et s'organiser au sein de notre profession, en vue d'obtenir une rémunération plus équitable de nos efforts. Une bonne et saine production sera toujours plus profitable, au cultivateur, qu'une mauvaise ou une médiocre.

Quels sont donc les facteurs qui concourent à l'obtention de meilleurs rendements ?

Il y a d'abord, en agriculture, les conditions atmosphériques, contre lesquelles nous ne pouvons rien. Puis, le travail convenable du sol ; le choix d'une variété de semence bien adaptée à la région ; une fumure rationnelle et équilibrée. Enfin, la lutte efficace contre les principaux aléas dus aux plantes parasites, insectes, maladies, etc...

Parmi ces facteurs, il en est un qui reste encore trop négligé : c'est celui de la fumure. Comparativement aux autres pays, c'est la France qui consomme le moins d'engrais chimiques, destinés à restituer au sol les éléments enlevés par les récoltes successives.

Nous avons vu précédemment que la fumure au fumier de ferme et aux gaudes était à la base de la fertilisation des terres. Mais les engrais chimiques ou complémentaires, comme l'indique leur nom, doivent être appliqués pour corriger les déficiences dans la composition du fumier et accroître les rendements. En période de crise, mieux vaut diminuer les surfaces emblavées et chercher un plus fort rendement à l'hectare, dans les bons terrains, profonds, sains, bien travaillés et bien fumés. Et si une fumure complète coûte cher, s'il faut avancer des fonds, si la récolte même se vend mal, c'est faire un mauvais calcul de lésiner sur l'emploi des engrais.

Notre industrie met sur le marché une gamme complète et variée d'engrais simples ou composés répondant à tous les besoins, pour toutes les cultures et différents sols. Il n'y a que l'embarras du choix ! Il appartient à chacun, suivant la nature de sa terre, de rechercher la fumure la plus rationnelle, celle qui apportera les trois éléments fertilisants (azote, acide phosphorique et potasse) sous une forme équilibrée et économique.

Un bon Engrais azoté :
LE NITRATE DE CHAUX

Dans le cadre restreint d'un article, il est impossible d'énumérer les avantages des nombreux engrais complémentaires, mis à notre disposition, chacun ayant un rôle spécial, bien déterminé, et apportant au sol un ou plusieurs éléments nutritifs indispensables. Qu'il nous soit simplement permis, aujourd'hui, d'attirer l'attention sur un vieux engrais azoté, bien connu des cultivateurs, mais peut-être insuffisamment employé et qui mériterait de l'être davantage : le nitrate de chaux.

A dose égale d'azote, le nitrate de chaux est l'équivalent du nitrate de soude. Les résultats sont sensiblement égaux ; ils ont tous deux une action alcaline et une réaction basique ou alcaline.

Le nitrate de chaux, engrais azoté nitrique de synthèse, est actuellement produit en quantités industrielles par six usines françaises, dont celle de Fraix-Marais (Nord), à la Société Chimique de la Grande-Paroisse, que nous avons visité, et celle de Toulouse, à l'Office National Industriel de l'Azote (O.N.I.A.). Ces usines ont une capacité totale de

production de 200.000 tonnes de nitrate de chaux.

La fabrication est essentiellement basée sur l'attaque du calcaire (pierre à chaux) par l'acide nitrique et toutes les usines qui s'y livrent produisent elles-mêmes l'acide nitrique nécessaire en brûlant l'ammoniac au contact de l'air et en présence de platine.

C'est donc avec de l'air, de l'eau et du calcaire que l'on fait du nitrate de chaux, mais si ces matières ont peu de valeur, leur mise en œuvre nécessite un appareillage coûteux, fragile et très encombrant de telle sorte que les fabriques de nitrate de chaux sont de vastes usines dont la construction et la marche exigent l'investissement d'importants capitaux.

L'attaque du calcaire par l'acide nitrique se fait dans des tours construites en matériaux résistants à l'action corrosive de l'acide ; elle est violente ; il en résulte une solution de nitrate de chaux légèrement acide que l'on recueille au bas des tours et que l'on neutralise avec un lait de chaux additionné d'eau ammoniacale.

Il s'agit ensuite de concentrer cette solution jusqu'à la prise en masse ; c'est une des parties les plus délicates de la fabrication ; on obtient, en fin de compte, une matière pâteuse que, par des procédés divers, on amène à l'état de granules plus ou moins réguliers dont l'aspect et la composition varient suivant les procédés employés.

Le nitrate de chaux complètement dépourvu d'eau contient 17 % d'azote, mais il n'est pas possible de l'obtenir à cet état ; il est généralement accompagné de deux molécules d'eau, qui abaissent sa teneur à 13 % d'azote nitrique. Toutefois, on arrive à le dessécher davantage et l'on obtient alors le nitrate de chaux à 15,50 %, dont 14,50 % d'azote nitrique et 0,75 ou 1 % d'azote ammoniacal. Etant donné les frais de transport et de manutention, nous conseillons vivement l'emploi de ce nitrate à dosage élevé.

Le nitrate de chaux renferme en outre 26 à 27 % de chaux, en combinaison avec l'azote. Grâce à cette teneur en chaux et à sa grande solubilité, il possède des propriétés particulières qui en font le meilleur des engrais nitriques, dans nos sols généralement acides et sous notre climat. Il contribue à ameublir les terres fortes et donne de la résistance aux terres légères.

Se diffusant rapidement, il met à la disposition des plantes son azote nitrique directement assimilable, ce qui en fait un excellent engrais de couverture. On l'utilise dès la fin de l'hiver, sur les céréales en terre. Il donne aussi de très bons résultats sur les cultures fourragères, les betteraves fourragères, le tabac et les diverses racines en culture dérobée. Pour les cultures de printemps, on enfouit la moitié de la dose avec les semailles et on applique l'autre moitié en couverture. L'épandage doit toujours se faire par temps sec. Les doses varient de 100 à 150 kilos pour céréales d'hiver et prairies (en couverture) — 200 à 250 kilos pour céréales de printemps — 300 à 500 kilos pour les plantes sarclées, les vignes et plantations fruitières.

L'Agriculture française aurait intérêt à utiliser plus largement cet excellent engrais, source d'azote de premier ordre, qui nous dispense aujourd'hui des importations étrangères.

R. FAIVRE.

A propos de l'échelonnement des Livraisons de Vin

Comme suite à une demande au Directeur des Contributions Indirectes, à Nantes, sur l'échelonnement des livraisons de vin, nous avons reçu la réponse suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dispositions du décret du 14 septembre dernier, relatif à l'échelonnement des livraisons, s'appliquent à la totalité des vins en la possession des viticulteurs, alors même qu'ils proviendraient de plusieurs exploitations distinctes, »

Les conséquences de la Crise Economique Agricole

Pour un quintal de blé, on se procurait avant guerre :
10 Ferures.
1 Tonne de charbon.
500 kilos de superphosphates.

Pour acheter une faucheuse deux chevaux :
Avant guerre 285 francs, il fallait :
162 kilos de viande de bœuf,
1^{re} qualité (à 1 fr. 75 le kilo net),
ou 228 kilos de viande de porc (à 1 fr. 25 le kilo),
ou 10 quintaux de blé (à 27 fr.),
ou 15 quint. 800 d'avoine (à 18 fr.).

Aux prix actuels, 70 francs en culture, la récolte défective, 75 millions de quintaux (au plus) la récolte de blé représente 5 milliards de francs environ.

C'est, pour la culture, par rapport à une récolte normale et à des cours normaux, une perte de plus de 5 milliards de francs.

Pour le même quintal de blé, on se procure maintenant :
3 Ferures.
300 kilos de charbon.
300 kilos de superphosphates.

Aujourd'hui 1.900 francs, il faut :
370 kilos de viande de bœuf,
1^{re} qualité (à 5 fr. 15 le kilo net),
ou 440 kilos de viande de porc (à 4 fr. 30 le kilo),
ou 27 quintaux de blé (à 70 fr.),
ou 47 quintaux d'avoine (à 40 fr.).

Statistique de catastrophe

Alors que la population active française s'est accrue de 900.000 personnes entre 1906 et 1931, l'Agriculture et les forêts ont perdu 1.239.000 travailleurs de la terre.

Entre 1921 et 1931, la perte d'effectifs agricoles a été de 1.414.000 personnes, soit une diminution de 16 %. La forêt a perdu 10.000 personnes et la pêche 12.000.

Par contre, pendant la même période, les industries ont gagné 700.000 travailleurs, le Commerce et la Banque 440.000, les professions libérales 67.000, les mines et carrières 123.000.

En 1931, la population active rurale ne représentait donc plus que 34 % de l'effectif total au lieu de 38 % en 1926 et 41 % en 1921.

Nous empruntons ces chiffres terriblement éloquentes à l'étude faite du dernier recensement de la population française (statistique générale de la France), par notre camarade Milla, ingénieur agricole, dans la Revue de la Société des Agriculteurs de France.

On cherche des causes à la crise. Quand aux remèdes, on les connaît. Refaire des familles rurales, seules créatrices de richesses. Ramener des consommateurs à la production, tout le problème est là. Nous ne pouvons trouver de meilleurs arguments que ces chiffres, pour justifier le programme paysan basé sur la Famille et le Métier.

La France rurale qui meurt, c'est le plus effroyable signe d'une décadence contre laquelle tous les hommes sensés doivent réagir, car c'est avec elle toute la Nation qui court à la ruine.

A. GAULT,
Ingénieur agricole.

Approvisionnement de la Compagnie Générale Transatlantique

Le Moniteur Agricole de la Seine-Inférieure nous apporte une documentation savoureuse sur les approvisionnements de cette Compagnie française, subventionnée par l'Etat, avec l'argent des Contribuables français.

Il paraît qu'elle a acheté 600 tonnes de pommes de terre en provenance — non de Bretagne, hélas ! — mais de Hollande pour approvisionner ses navires, notamment « Normandie ».

Sa viande boucherie, bœufs, porcs, est achetée en Amérique. Le « Paris » a ramené 20 tonnes de viande pour approvisionnement de « Normandie ».

Les œufs sont achetés en grande partie en Hollande.

Le beurre est en provenance du Danemark.

Les jambons et poitrine de porcs sont achetés soit en Belgique, soit en Amérique.

La farine est achetée en Amérique et les navires ne fréquentant pas les Etats-Unis sont approvisionnés par ceux de la ligne de New-York.

Les fruits proviennent en majeure partie des Etats-Unis.

De grosses quantités de lait frais sont embarquées à Southampton pour les deux traversées.

Le sucre n'est pas davantage français.

Inutile de continuer l'énumération. C'est trop triste.

Erwan Ar Martolod.

De la nécessité de passer commande des variétés hâtives de pommes de terre dès l'automne

Les acheteurs de plants bretons savent combien ils ont intérêt à s'approvisionner chez nous, plutôt que de conserver leurs propres tubercules en vue de la plantation.

Il savent que le dépaysement est très efficace pour procurer une augmentation de rendement et qu'il y a lieu de donner la préférence aux plants en provenance de régions au climat tempéré et au sol propice, comme la Bretagne.

Mais beaucoup ignorent qu'il y a une époque particulièrement favorable pour faire exécuter les commandes, surtout en ce qui concerne les variétés hâtives.

En effet, beaucoup de variétés hâtives, ayant l'œil à fleur de peau, comme l'Eerstelingen, la Mayette, l'Idéale, la Royale Kidney, la Fluck Géante, la Fin de Siècle, etc..., se comportent mal quand elles sont expédiées trop tardivement, par exemple en février-mars : à cette époque trop tardive pour les expéditions de ces variétés, les germes printaniers se trouvent inévitablement brisés en cours de route, et il en résulte une diminution considérable de rendement ; car les nouveaux germes se reforment très difficilement et trop souvent ne se reforment pas du tout.

Pour obtenir de bons rendements,

il est donc indispensable de les commander le plus tôt possible et de les faire transporter à l'automne, pour la mise en germination, fin décembre-courant de janvier, sur un plancher ou des clayettes, de façon à faire la plantation avec les germes printaniers bien prononcés.

De plus, les lots de choix partent les premiers, et la marchandise expédiée à l'automne est certainement de plus belle qualité que celle expédiée en février-mars.

C'est donc un très mauvais calcul de commander les variétés hâtives pour livraisons après gèles. Si les acheteurs pouvaient avoir une idée des déboires devant résulter pour eux de cette façon de faire, ils n'hésiteraient pas à passer commande pour livraison en automne, comme le font d'ailleurs tous les agriculteurs avisés.

D'une part, la pomme de terre de semence demande des soins spéciaux qui ne peuvent lui être donnés utilement qu'à l'automne.

D'autre part, il est bon d'exposer durant quelques semaines, sous un abri quelconque, les tubercules à la lumière, afin de les faire verdier, ce qui donne une vigueur accrue aux plants.

Il y a lieu, en outre, de supprimer les premiers germes, qui appa-

raissent avant l'hiver, qui ont tendance à s'allonger et qui seraient peu producteurs.

Enfin, il faut placer les semences dans des caissettes sur un seul rang en les disposant côte à côte, le germe en haut : il ne tarde pas à se produire une seconde germination présentant plus d'énergie productive que la première, car les nouveaux germes sont plus trapus et les radicules plus nombreuses.

L'enlèvement des premiers germes doit se faire assez tôt, généralement vers la fin de l'année, avant qu'ils n'épuisent le plant et afin que les seconds germes aient le temps de se développer suffisamment avant la plantation.

Une autre pratique de la plus haute importance est celle de l'enlèvement du hile, ou point d'attache du tubercule avec le pied mère. Cette opération, qui évite la dégénérescence et augmente le rendement, doit s'effectuer de préférence vers fin décembre, en mettant les pommes de terre à germer, ou à défaut de cette date, un peu avant la plantation. Ne pas hésiter à enlever un tiers environ des tubercules de forme aplatie ou allongée. Mettre les tubercules ainsi incisés la tête en haut en vue de la production de la seconde germination ; et, en cas d'excès d'humidité dans le local à basse température où sont conservés les plants, et pour éviter la pourriture, tremper la partie incisée dans un lait de chaux.

En suivant ces conseils on obtient une germination parfaitement uniforme et vigoureuse. On peut même ensuite retarder la plantation d'une quinzaine de jours, ce qui présente des avantages ; car d'une façon générale la pomme de terre demande à être plantée dans un sol suffisamment réchauffé ; car autrement si on la met en terre trop tôt, par exemple dans un sol encore humide, elle se glace et se reproduit mal. Au contraire, si elle est plantée avec ses germes bien prononcés et trapus, elle végète plus rapidement, donne un rendement élevé, et arrive à maturité non en retard, mais même avant les tubercules plantés plus tôt sans les soins conseillés ci-dessus.

Acheteurs, n'attendez donc point au dernier moment pour passer vos commandes ; mais au contraire efforcez-vous de les transmettre de telle façon qu'elles puissent être exécutées à l'automne.

Nous ajoutons cependant que les variétés tardives ayant l'œil enfoncé, comme l'Institut de Beauvais, les Rondes jaunes, la Chardonne, la Maercker, etc., etc., qui, elles, peuvent voir leurs germes impunément brisés en février-mars, puis qu'ensuite ils se reforment facilement de nouveau dans la cavité qui en protège la naissance, peuvent à la rigueur être commandées au sortir de l'hiver. R. MATHEY, Secrétaire administratif de la Chambre d'Agriculture des Côtes-du-Nord.

Semaines d'Automne

Les pluies fréquentes et parfois abondantes de la première décennie d'octobre ont un moment inquiété la culture dans notre région là où des terres fortes à sous-sol peu perméables exigent en général des semences précoces.

Aussi dès que le beau temps a permis de préparer ces terres dans de bonnes conditions, s'est-on empressé d'ensemencer. Après betteraves en particulier on arrachait le matin ce qu'on pouvait labourer dans la journée pour ensemencer à la nuit tombante.

Pour gagner du temps, certains qui auraient volontiers apporté des engrais s'en sont dispensés en pensant qu'ils apporteraient à la fin de l'hiver les engrais qu'ils comptaient employer avant les semences si ces dernières n'avaient pas été un peu précipitées. Ils auraient tort d'attendre ainsi, le sort de la récolte dépendant souvent du bon enracinement du blé pendant l'hiver ainsi que de sa résistance aux intempéries.

Nous avons souvent insisté sur la nécessité, seulement comprise d'une petite minorité de bons cultivateurs, de la fumure phospho-potassique à l'automne ; nous avons moins souvent parlé de la fumure azotée qui ne s'impose pas au même degré mais qui cependant, surtout en terres fortes, est dans bien des cas presque nécessaire. Dans les Annales agronomiques du mois de septembre derniers, MM. Joret et Malterre, directeur et chef de travaux de la Station agronomique d'Amiens, s'expriment ainsi après huit ans d'observations et quelques centaines d'expériences :

« Il ressort de nos essais et de nos observations que dans les sols de notre région la meilleure pratique de la fumure des blés est l'utilisation intégrale à l'automne de la formule 1/2 ammoniacale 1/2 nitrée qui épuise en même temps que la fumure phosphopotassique.

L'engrais composé PEC 8/13/19 dont nous avons déjà signalé l'intérêt à nos lecteurs répond admirablement aux desiderata ci-dessus, en simplifiant au maximum le problème.

Les cultivateurs qui, à la Toussaint dernière, ont omis la fumure potassique de leur blé s'en sont mordus les doigts. Epandez avant vos prochaines semaines 200 kgs de Chlorure de Potassium à l'hectare.

de la fumure puisqu'il apporte en même temps, dans la proportion voulue et sous un volume réduit l'azote (4 kilos par sac), l'azote ammoniacal (4 kilos), l'acide phosphorique (13 kilos) et la potasse (19 kilos).

Cet engrais peut s'employer à la dose de 200 à 300 kilos à l'hectare au moment des semences, mais pour ceux qui ont déjà ensemencé c'est aussitôt après la levée, c'est-à-dire deuxième quinzaine de novembre, qu'il convient d'apporter cet engrais.

Ceux qui ne veulent pas d'azote peuvent employer l'engrais PEC 22/22 ou un engrais phosphaté et du chlorure de potassium.

Beaucoup de cultivateurs se figurent, parce qu'on leur recommande à juste titre d'employer les sels de potasse et particulièrement la sylvinité assez longtemps avant les semences, qu'ils ne peuvent plus en faire usage le blé une fois en terre. C'est inexact et, lorsque la levée est terminée, on peut épancher sans crainte sur les emblavures, même de fortes quantités de sylvinité, à plus forte raison 150 à 200 kilos de chlorure de potassium à l'hectare.

Ce serait en tout cas une grave erreur de laisser le blé passer l'hiver sans lui avoir donné tout au moins la fumure phospho-potassique indispensable à sa santé, et si cet apport n'a pas été fait avant les semences nous pouvons affirmer qu'il peut encore être fait dans d'excellentes conditions aussitôt après la levée.

J. VALENTIN, Ingénieur agronome.

La Vie Syndicale

Vertou

Dimanche prochain, 3 novembre, à 9 h. 30, se tiendra la séance d'automne du Comité de Vertou et Syndicat auxiliaire du Pays Nantais, sous la présidence de M. de Camiran. Cette réunion revêtira une importance particulière, du fait de la venue de M. PAUL GARNIER, l'actif et dévoué Secrétaire général de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest. De sa voix autorisée, M. Garnier abordera l'angoissante question de la défense de nos vins et des derniers décrets-lois sur la Viticulture.

Tous les vignerons du Canton auront à cœur d'assister à cette importante séance.

A propos de la Réduction de 10% des Baux à Ferme

La Société des Agriculteurs de France nous communique :

En date du 12 août, la Société des Agriculteurs de France s'est permis d'appeler l'attention de M. le Ministre de la Justice sur la situation très désavantageuse résultant pour un grand nombre de propriétaires ruraux de l'application aux baux en nature, du décret-loi du 8 août, portant réduction de 10 % des baux à ferme ; les baux en nature ayant diminué d'eux-mêmes dans de fortes proportions, par suite de la baisse des cours des produits agricoles, il apparaissait en effet contraire à la logique qu'ils eussent à subir une réduction supplémentaire.

Saisi de la même question par la voie parlementaire, M. le Ministre de la Justice vient d'adresser à M. Join-Lambert, député de l'Eure, une lettre dont voici les principaux passages :

« J'ai l'honneur de vous rappeler que le décret du 8 août 1935 prescrit une réduction du prix des baux de toute nature dans la proportion de 10 p. 100, si ce prix n'a pas fait l'objet d'une réduction au moins égale, depuis le 1^{er} janvier 1935, par décision de justice ou par suite d'un accord entre les parties.

« D'autre part, l'exposé des motifs précise que ce texte limite le bénéfice de la réduction de 10 p. 100 aux fermages qui n'ont pas fait l'objet d'une réduction d'égale valeur depuis le 1^{er} janvier 1935 étant entendu que si elle est inférieure, elle sera modifiée dans la proportion nécessaire pour atteindre le pourcentage.

« Dans ces conditions, il semble, sous réserve de l'appréciation des tribunaux, que dans tous les cas où le propriétaire pourra justifier que, par suite de la baisse des denrées et en plein accord avec son locataire, le prix du bail payable en nature aura déjà été diminué depuis le 1^{er} janvier 1935 dans une proportion au moins égale à 10 p. 100 la réduction prévue par le décret du 8 août 1935 ne sera pas applicable.

« Si la baisse des produits agricoles a provoqué seulement depuis le 1^{er} janvier 1935 une diminution du prix du bail inférieure à 10 p. 100 la réduction à appliquer en vertu du décret sera calculée de manière à ne pas dépasser ce pourcentage. »

La Société des Agriculteurs de France ne peut qu'accueillir avec satisfaction une interprétation aussi conforme à l'équité.

POUR AUTOS

OLAZUR L'HUILE DE MARQUE LA MOINE GÈRE DESMARIS FRÈRES

Monographie de la Race Bovine Maine-Anjou

(SUITE ET FIN)

Méthode d'engraissement à l'herbe, à l'étable

Dans l'aire géographique, les animaux engraisés à l'herbe reçoivent souvent une ration complémentaire de tourteaux. Cet engraissement dure de trois à quatre mois. A l'étable, ils sont nourris avec du foin sec, des betteraves et choux, des tourteaux (lin ou arachide) et de la farine (orge surtout).

L'engraissement à l'étable, commencé en octobre ou novembre, est terminé en février ou mars.

Le Herd-Book, son organisation Les Commissions d'inscription

Le Herd-Book de la race Maine-Anjou date de 1909. Le nombre des animaux inscrits jusqu'à ce jour s'élève à 23.400.

La Direction, depuis l'ouverture, a son siège à Château-Gontier, avenue Carnot, n° 12.

Le Grand Livre est tenu en deux registres, un pour les mâles, un pour les femelles.

Un troisième livre se compose de celui des certificats de naissance. Aux possesseurs de taureaux inscrits sont remis des carnets de saillies, dont les certificats détachés donnent droit à des certificats de naissance délivrés par le Secrétaire général.

A leur tour ces certificats, qui ne sont que provisoires, sont remis aux Commissions d'inscription et constituent un premier élément d'appréciation pour l'établissement des tables de pointage auxquels ils sont joints pour l'envoi à la Direction du Herd-Book.

Les mâles sont inscrits à partir de l'âge de 1 an, les femelles à partir de 18 mois.

Toutes les inscriptions sont faites après examen des animaux par une Commission spéciale, au moyen de tables de pointage donnant le signallement précis des sujets ; ces tables de pointage sont d'ailleurs reproduites au Herd-Book, le total des notes représentant la valeur intrinsèque de chacun d'eux doit atteindre au moins 80 points sur le maximum qui est 100 et répond à l'animal parfait.

La fiche de pointage, sur laquelle sont consignés les renseignements relatifs à chaque animal est conçue comme ci-après :

Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou
COMMISSION DU HERD-BOOK DE.....
EXPERTISE DU.....
N°..... Nom.....
Né le.....
Enregistré avec le N°..... au Livre des Naissances.....

ORIGINE
Père..... N°.....
Mère..... N°.....

SIGNALEMENT
.....
.....

POINTAGE
Les notes moyennes sont multipliées par le coefficient en regard.

COEFFICIENTS
Mâles Femelle
Tête et encolure..... 1 1/2
Poitrine et pass. des sangles..... 1 1
Dessus et cotes..... 2 2
Culotte et largeur du bassin..... 2 2
Membres et aplombs..... 1 1
Développement général, forme, taille, finesse et poil, origine..... 2 1 1/2
Aptitude (ou origine) laitière..... 1 2

Note du Herd-Book (Maximum 100)..... 10 10

RÉCOMPENSES
.....

Propriétaire : M.....
demeurant à.....
Commune de.....

ASCENDANTS
Nombre de générations ascendantes inscrites

Père.....
G-père... G-mère... Lait...
Mère..... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Pointage
G-père... G-mère... Lait...

Dans les départements où les inscriptions sont en plus grand nombre une Commission est nommée par canton. Dans les autres départements il existe une Commission pour chacun d'eux. A ces Commissions peuvent se joindre les Membres du Bureau de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou, afin d'assurer l'unité de vue et de pointage.

Les Commissions d'inscription opèrent aux Concours des Comices agricoles et chez les éleveurs par la visite des étables.

En outre, une Commission départementale est instituée dans chaque département pour régler, au besoin, toute réclamation ou difficulté quelconque.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

La Société Maine-Anjou marche en parfait accord avec les Chambres d'agriculture, les Offices départementaux et l'Office régional de l'Ouest. Elle a appelé leurs représentants, ainsi que les Directeurs des Services agricoles, dans son Conseil d'administration.

La Société Maine-Anjou favorise les Syndicats d'élevage communaux, intercommunaux et départementaux ; ces Syndicats facilitent le travail du Herd-Book par une première opération de sélection ou par les inscriptions faites d'accord avec lui. Elle s'appuie sur les Comices et Sociétés départementales, qui sont très prospères dans la région.

de grande production laitière et beurrière.

La voie suivie jusqu'ici, qui a conduit à un tel succès reste celle que la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou veut suivre, parce qu'elle permettra de consolider les améliorations acquises, de les généraliser, de les étendre dans toute son aire géographique et de les élever même à un plus haut degré de perfection.

On peut estimer que quelques-uns des meilleurs animaux atteignent un poids vif à ne pas dépasser. Mais que la perfection de la forme pour la production de la viande de qualité ne sera jamais trop grande.

C'est cette aptitude à produire de la viande qui reste l'article premier du programme des améliorations à poursuivre. La recherche de ce but postule donc l'élimination des reproducteurs de plus en plus rares, qui rappellent l'origine de la race.

Mais de plus en plus, cela a été dit précédemment, la race Maine-Anjou possède des familles laitières et beurrières dont certains représentants se sont remarquablement distingués dans les concours laitiers et beurriers.

Cette constatation autorise à entreprendre la sélection laitière et beurrière, qui, par l'établissement du contrôle, permettra de trouver et de multiplier les familles dont les reproducteurs conféreront à leur descendance le pouvoir de produire un lait plus abondant et plus butyreux, tout en étant de conformation et de précocité favorables à la production de la viande.

Tels sont les buts que poursuit la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou, avec l'espoir que son action sera, dans l'avenir, digne du passé.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

A. DELHOMMEAU, Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.

Machines Agricoles

Moulins

Nouveau moulin à moteur, simple, très robuste, bâti sur pieds acier. Coussinets réglés à très grande portée, permettant de tourner de 500 à 1.000 tours à la minute. Graissage par réservoir à huile, à l'abri des poussières. Meules plates reversibles en acier, montées à rotule. Ressorts de sécurité d'arrêt considérable.

Type Dabit approximatif
Concessionaire : Mouture sur socle sur plots
C.L.A. 200 à 400 50 à 200 630f. 700f.
C.L.B. 350 à 600 100 à 360 920f. 1090f.

Prix départ usine. Remise importante à nos adhérents.

MOULINS GROS MODELES avec meules en composition émer-silice, à longue durée, pouvant moudre à n'importe quel degré de finesse toutes graines et tous produits divers. Le réglage s'opère une fois pour toutes. Un levier à excentrique supprime instantanément le contact des meules, sans modifier le réglage, d'où une supériorité énorme sur les autres systèmes. Roulements doux, à l'abri des poussières ; graissage par « Stauffer » ; fonctionnement silencieux.

N° 1 débit 100 à 150 kgs... 1.170 fr.
N° 2 — 200 à 300 —... 1.400 »
N° 3 — 300 à 600 —... 2.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 28 Octobre 1935

ANIMAUX	Arrivés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.958	3.740	5 40	4 80	3 50	5 90	3 25	2 53	1 75	3 65
Vaches.....	2.619	2.530	5 20	4 20	3 10	6 40	3 12	2 30	1 55	4 10
Taureaux.....	430	405	4 50	4 00	3 60	5 00	2 70	2 20	1 85	3 10
Veaux.....	1.857	1.740	9 00	7 60	6 60	10 00	5 40	4 38	3 63	6 00
Moutons.....	14.981	14.806	13 80	10 00	8 10	15 00	6 90	4 70	3 55	7 50
Porcs.....	2.247	2.247	6 72	6 14	4 80	7 00	4 70	4 30	3 40	4 93

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

BŒFS : 7.027. — Maine-et-Loire, 145; Sarthe, 18; Mayenne, 430; Loire-Inférieure, 180; Indre-et-Loire, 50; Deux-Sèvres, 60; Vienne, 25; Vendée, 270.
VEAUX : 1.857. — Maine-et-Loire, 105; Sarthe, 270; Mayenne, 40; Loire-Inférieure, 15; Indre-et-Loire, 50; Vienne, 10.
MOUTONS : 14.981. — Maine-et-Loire, 130; Sarthe, 20; Loire-Inférieure, 60; Vienne, 100; Vendée, 70; Afrique, 1.400.
PORCS : 2.247. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 175; Loire-Inférieure, 145; Indre-et-Loire, 10; Deux-Sèvres, 90; Vendée, 30.

La Crise du Porc

L'IMPORTANCE DE LA CRISE

Je ne retracerai point devant vous la chute continue de nos cours. Nous subissons tous, les conséquences désastreuses de cette dévaluation du porc, et nous avons tous perdu au cours de l'année passée, en plus de l'intégralité de notre travail, tout ou partie de nos capitaux. Les cours sont descendus à un point tel, que ceux enregistrés il y a quelques semaines encore, étaient les plus bas connus depuis plus de cinquante ans. La situation est devenue si critique dans notre corporation, que bon nombre d'éleveurs ruinés ont dû abandonner leurs exploitations.

Une telle situation peut-elle s'éterniser, et devons-nous considérer l'avenir avec angoisse ? Enfin, peut-on attendre de notre action syndicale une amélioration et un redressement prochain ?

LES CAUSES ET LA CONSÉQUENCE DE LA BAISSÉ

Sans revenir sur la question, nous pouvons résumer à deux les causes de la baisse :

1^{re} Surproduction certaine, mais surtout déséquilibre entre la production et la consommation occasionnée par les prix élevés du détail.

2^e Avilissement complet des cours des lards et saindoux (2 fr. 50 au kilo) et incidence sur les cours des porcs gras.

La politique de déflation des prix à la production a été néfaste à toute l'agriculture, mais elle nous touche encore plus, peut-être, que toutes les autres branches de la production.

Enfin, la délivrance d'autorisations massives de dénaturation vient aggraver encore le mal car la plus grande partie de ce blé dénatré est transformée en porcs.

Les résultats de cette politique agricole sont très graves. La production porcine, qui représentait encore, il y a deux ans, près de huit milliards de francs, ne représente plus aujourd'hui que quatre milliards ! Déflation redoutable et dangereuse, car elle se traduit par une diminution considérable du pouvoir d'achat, et un arrêt des transactions commerciales.

Est-ce à dire que, devant cette situation catastrophique, nous devons considérer l'avenir avec angoisse.

Je me permets ici de résumer l'en-

semble des différentes mesures si souvent préconisées par l'U. N. E. P. et qu'il convient de voir appliquer sans retard et avec méthode.

1^{re} Mesures d'ordre administratif (immédiatement réalisables) :

1^{re} Réduction à zéro des contingents d'importation.

2^e Exportation de saindoux (Sarthe et Allemagne).

3^e Perception de la taxe d'abatage au poids net au lieu du poids vif.

4^e Réduction des frais de transport et réajustement à partir de 400 kilomètres.

5^e Diminution des taxes diverses et suppression des octrois, principalement de l'octroi parisien.

6^e Distribution d'allocation en nature aux chômeurs et œuvres d'assistance.

2^e Mesures d'ordre législatif :

1^{re} Prohibition d'importation de toutes matières grasses animales ou végétales étrangères. Contingement des graines oléagineuses avec augmentation du droit de douane sur l'entrée de ces graines.

2^e Extension et mise au point de l'abatage sur place avec encouragement à la vente directe.

3^e Extension de la taxe d'abatage et de la patente pour les éleveurs débitant et vendant directement leurs animaux.

4^e Incorporation obligatoire d'un pourcentage de suif dans la fabrication des savons.

Bien entendu, toutes ces mesures ne doivent pas faire l'objet de mise au point partielle, mais doivent être appliquées toutes ensemble.

Le problème de la viande et des matières grasses est tellement délicat, qu'il faut envisager toute cette série de mesures pour l'obtention de légères améliorations. Ensuite, le jeu normal de l'offre et de la demande pourra fonctionner et ne sera pas faussé aujourd'hui par des charges trop lourdes, ou concurrencé par des productions ou imitations de même nature.

Bien entendu, il restera une œuvre très importante à poursuivre dans le cadre même de la production :

Lutte contre les maladies.
 Contrôle des foires et marchés.
 Élimination des animaux douteux, etc...

M. BRETAUD,

Président de l'Union nationale des éleveurs de porcs

Sursis pour les Impôts agricoles

A la suite de la mévente des produits de la Terre, beaucoup, exploitants comme propriétaires, sont dans la gêne. Certains ont de peine à payer leurs impôts régulièrement.

Le Conseil des Ministres, le 21 septembre, a reconnu qu'il y avait là un état de choses digne d'intérêt, et a décidé d'envisager avec la plus grande bienveillance, du point de vue fiscal, la situation des ruraux victimes de la crise.

Ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de payer leurs impôts et qui désireraient un sursis pour le paiement pourraient écrire à leur percepteur pour l'en aviser.

En même temps ils adresseront leur feuille d'imposition au Comité d'entente et de défense paysanne, 12, rue de Strasbourg, à Nantes. Des feuilles imprimées sont à la disposition des intéressés au siège du Comité. (Joindre un timbre pour la réponse.)

La Foire aux Miels de Châteaubriant

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Foire aux Miels de Châteaubriant aura lieu le mardi 6 novembre, jour de la grande Foire des Terrasses. Elle se tiendra, comme l'an dernier, devant l'Hôtel de Ville. On y vendra du miel, de la cire, du pain d'épices, des pastilles au miel, etc...

Nos grand-mères autrefois consommaient beaucoup de miel dont elles connaissaient toutes les qualités bienfaisantes. Elles conservaient avec un soin jaloux, dans le bas de l'armoire ou du buffet, leur dernier pot en terre cuite renfermant cette substance délicieuse. Elles s'en servaient plutôt comme remède que comme aliment pour guérir la toux, les rhumes, les maux de gorge, etc... Mangez du miel, c'est un aliment sain et nourrissant.

CE JOURNAL EST LE MIEUX INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPAÑEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

Pommes de Terre de Semence

Nous enregistrons dès maintenant les commandes de nos adhérents en pommes de terre de semence : soit en semences sélectionnées et officiellement contrôlées, provenant des Syndicats de sélection, soit en semences ordinaires, bonnes variétés courantes, livrées en sacs plombés. Prévoyez vos besoins avant les gélées.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie.

Double couture, coins renforcés, câbles enroulés sur les mètres, 150 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras..... 11 20
 Lin et Jute : vert gras..... 12 25
 Lin : vert gras..... 13 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 14 65
 N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 70
 N° 3 vert gras..... 18 85

Coton : A vert gras..... 13 60
 B vert gras..... 15 50
 C vert gras..... 16 50
 D vert gras..... 18 30

Passer les commandes au Syndicat. Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

AUTOMNE

Pour vos Semailles
 Pour vos Vignes =

Richoséine n° 2
 Production des Engrais SALMON
 DOUBLE QUALITÉ ET RENDEMENT

La Richoséine n° 2 4/16, faite de poudre d'os fine activée, venant de baisser de 7 francs par sac, se trouve ainsi ramenée au prix de la Richoséine n° 1 habituelle pour l'automne, c'est-à-dire à 3 fois à peine le prix d'avant guerre, donc à parité avec le cours du blé.
PROFITEZ-EN

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
 Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
 2, rue Scribe, Nantes
 Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

106. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnées autorisées par la loi : Seibel blanc 4986. Seibel rouge n° 4643, 5437, 5455, 5487, 8745 ; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Terrien-Breil, viticulteur, au Bourg, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

134. — A vendre CAMION en bon état, essieux patent, force 1.500 kilos. Convientrait pour livraisons ou autres. S'adresser au Syndicat.

135. — A louer, FERME de 7 hectares, située Saint-Julien-de-Concelles. S'adresser au Syndicat.

136. — A vendre : 1^{re} une JUMENT de 7 ans, 1 m. 55, douce, garantie à tous travaux. 2^e une CHARRETTE à ressort en très bon état. 3^e un BRABANT. 4^e une grosse CHARRUE pouvant servir à charner les bois et lande. 5^e un TRAIneau à bascule ; le tout à l'état neuf. Pour tous les renseignements s'adresser au Syndicat.

137. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES — Grosse hâtive d'Argenteuil — plant sélectionné extra. S'adresser Robert Maurice, à Sainte-Luce (L.-I.).

138. — FERME à louer à moitié fruits, pour le 1^{er} octobre 1936, 16 hectares, terres, prés, vignes et grand jardin potager, située en Bouguenais, à six kilomètres de Nantes. S'adresser au Syndicat.

139. — A vendre, plusieurs RUCHES D'ABEILLES. S'adresser au Syndicat.

140. — A louer pour la Saint-Michel 1936, FERME de 26 hectares, près localité, facilité de vendre lait. S'adresser M. Joseph Ferré, régisseur, à Nozay (L.-I.).

141. — A vendre pour rosbœuf ou bordures, plusieurs milliers SUPRÉS CHARMES contrepalans, 2 à 3 mètres. Prix par unité, 6 fr. ; par

Pinot, Colombard, Gamay, Riesling (plants extra précoces). Hybrides nouveaux greffés : Seibel blancs 10173, Seyve Villard 5276 ; Seibel rouges 8745, 10096. Authenticité garantie. Prix-courant franco sur demande. Souscription ouverte aux hybrides et plants greffés pour l'automne 1936, aux meilleures conditions possibles. S'adresser à M. Allard Jules, au Guéneau, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

dizaine, 55 fr. ; par cent, 500 fr., départ gare. Domaine Carheil, Plessé (Loire-Inf.).

DEMANDES

252. — COURTIER EN VINS recherche propriétaire-viticulteur très sérieux pouvant fournir très bon vin de table, rouge et blanc, garanti naturel, récolte 1934. Envoyer prix et renseignements à M. Luette Pierre, rue de Rennes, à Châteaubriant.

254. — On recommande spécialement jeune MENAGE, mari toutes mains, femme basse-cour ou service intérieur. S'adresser au Syndicat.

255. — JEUNE HOMME cherche place travail terre ou jardin, de préférence. Marié dans six semaines, femme tiendrait basse-cour. S'adresser au Syndicat.

256. — JEUNE MENAGE cherche place jardinier-culture, femme basse-cour. S'adresser au Syndicat.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 4 novembre. — Nozay, Pont-Château, Saint-Etienne-de-Montluc.
 Mardi 5. — Le Pellerin, Blain.
 Mercredi 6. — Machecoul, Châteaubriant, Herbignac.
 Jeudi 7. — Ancenis, Arthon-en-Reiz, Le Temple-de-Bretagne.
 Vendredi 8. — Nantes, Sainte-Pazanne.

SUPERPHOSPHATE DE CHAUX ENGRAIS DE BASE



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 30 octobre.
 Farine de froment..... 123
 Blé libre nouveau..... 77
 Avoines grises ou noires..... 55
 Avoines bigarrées..... 50
 Sarrasin Bretagne..... 57
 Son bonne fabrication, région..... 36

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 30 octobre.
 Aubergines, les 12, 4 fr. — Artichauts, les 12, 12 fr. — Betteraves, les 12, 4 fr. — Carottes, le paquet, 0 fr. 50. — Céleri rave, les six, 3 fr. — Céleri blanc, les six, 4 fr. — Choux pommes, les 16, 10 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 2 fr. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr. — Endives, le kilo, 3 fr. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 0 fr. 50. — Laitues, les 20, 6 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. — Navets, le paquet, 0 fr. 50. — Noix, le kilo, 2 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. — Pignons, le kilo, 0 fr. 50. — Pommes, le kilo, 3 fr. — Pissenlits, le kilo, 2 fr. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Poires, le kilo, 4 fr. — Radis, les 12, 3 fr. — Raisin, le kilo, 2 fr. 50. — Salades, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonnes, le paquet, 1 fr. 25. — Tomates, le kilo, 1 fr. 25. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 40.

FEUILLETON DU Bulletin 27

TANTE GERTRUDE

par le grand écrivain
 B. NEULLIES

Un mouvement de révolte la fit se dresser, frémissante... Mais, subjuguée par le charme irrésistible de cette voix, aux notes graves, qui avait sur elle un tel empire, elle ferma les yeux et se rassit, silencieuse, attendant, écoutant...
 — Ma conduite doit vous paraître étrange et je vous supplie de me pardonner mon impertinence... Mais vous avez mis en cause une personne qui m'est chère... et il faut que je la défende...

Jean Bernard parlait si bas que la jeune femme avait peine à entendre. Elle ne pouvait pas le voir non plus, le devinait tout près... elle sentait son souffle effleurer ses cheveux...

— Vous avez flétri d'un soupçon blessant une amie qui vous aime d'une tendresse profonde et vous êtes entièrement dévouée... C'est mal... Vous souffrez sans doute et c'est ce

qui vous excuse... La souffrance rend si injuste ! Oui, madame, j'aime Mlle Thérèse et elle m'aime aussi... mais notre affection n'a nullement le caractère que vous lui prêtez... Je ne suis pas son prétendant, comme vous le disiez tout à l'heure !

La voix, toujours basse, se faisait plus dure, plus tranchante... Et Pauline, tremblante, essayait de comprimer son cœur qui battait à se rompre...

— Mlle Thérèse est fiancée... Mais son fiancé n'est pas de ce monde... La noble enfant a visé plus haut et son amour plane au-dessus de nos pauvres amours humaines...

« Elle s'est vouée à Dieu depuis le jour où elle est restée orpheline... et, seule, la volonté de Mlle de Neufmoulins, à laquelle elle n'ose se soustraire, la retient ici. Ce sont de ces noces après lesquelles elle soupire que nous nous entretenons dans les longues causeries qui ont excité vos injustes soupçons... »

« Je suis son seul confident... Dans sa vie de tristesse isolée, mon amitié lui est précieuse ; elle me considère comme un frère aîné... J'en suis heureux et fier ! C'est un si noble cœur, une âme si pure !... Nos situations, fort semblables sur bien des points, nous ont rapprochés... Un intendant et une demoiselle de

compagnie : deux domesticités déguisées ! Soumises toutes deux à bien des épreuves, bien des affronts, souvent cruels ! »

Le ton était amer... Le cœur de Pauline se serrait affreusement...

— Mlle Thérèse vous aime beaucoup, continua Jean après un silence et d'une voix plus douce, Votre affection lui est plus chère que tout au monde... Un soupçon comme celui que vous venez d'avoir lui briserait le cœur... C'est pourquoi j'ai tenu à vous dire la vérité...

« Ne soyez jamais injuste à son égard... Ne la jugez pas mal... Je la connais si bien ! C'est une sainte... Si elle savait la pensée qui vous est venue, elle en souffrirait amèrement et croirait devoir renoncer à la douceur de votre amitié... Vous ne voudriez pas faire cela... Ce serait cruel... Et vous êtes si bonne... Je vous en conjure : n'ayez plus la moindre pensée au sujet de notre intimité... Oh ! si vous saviez ce que vous... »

Qu'allait-il dire ? Pauline, n'osant faire un mouvement, attendait, hâlante... Mais Jean Bernard se tut... Il s'écarta brusquement du dossier du fauteuil sur lequel il se tenait penché...

Mais Jean Bernard se tut... Il s'écarta brusquement du dossier du fauteuil sur lequel il se tenait penché... Pauline se retourna alors... Ses yeux,

humides de larmes, rencontrèrent les prunelles sombres du jeune homme attachées sur elle avec une expression à la fois si triste et si tendre qu'elle en fut bouleversée !

Sans savoir ce qu'elle faisait, elle tendit ses deux mains vers lui en un geste suppliant.

— Pardon ! dit-elle très bas.

Jean Bernard, qui avait baissé les yeux, ne vit pas le geste, mais il entendit la prière.

— Ce n'est pas moi que vous avez offensé, répondit-il doucement, sans oser la regarder... c'est celle dont je vous ai révélé le secret...

Je cours auprès d'elle ! s'écria Pauline.

Mais le régisseur l'arrêta.
 — Non, ne lui dites rien de tout cela ; il vaut mieux qu'elle ignore toujours... Seulement, soyez bonne pour elle ! Et ne voyez jamais dans notre affection que celle d'un frère pour une sœur faible et pauvre, qui a besoin d'un appui, d'un encouragement... en attendant qu'elle aille se donner tout entier à Celui qu'elle a choisi pour lui consacrer sa vie...

Jean Bernard se tut... Il s'inclina profondément devant Pauline et s'éloigna sans lever les yeux sur elle. Mais, comme il ouvrait la porte, une petite main se posa sur son bras...

— Monsieur Bernard... Il s'arrête, tremblant, hypnotisé par la douceur de la voix...

— Monsieur Bernard... moi aussi, je suis pauvre et abandonné... moi aussi, j'ai souvent besoin, comme Thérèse, d'un frère, d'un protecteur... Monsieur Bernard, voulez-vous être ce frère ?

Le jeune homme, chancelant comme un homme ivre, le visage bouleversé, resta un moment interdit... Mais, se reprenant par un effort inouï de volonté, il s'inclina sur la petite main que ses lèvres effleuraient et murmura d'une voix étranglée :

— C'est trop d'honneur... Oui, madame, je serai pour vous un ami loyal et fidèle...

Quand Pauline entra dans la salle de fêtes, l'instant d'après, elle fut accueillie par les cris joyeux des enfants qui connaissaient tous la belle et bonne dame et en raffolaient.

Et lorsque, la soirée finie, parents et enfants se retirèrent, rien ne put donner une idée de leur concert de louanges à l'adresse de Mme Wanel, qui ne s'était jamais montrée si gaie, si charmante. Elle avait même fini par vaincre la mauvaise humeur de Mlle de Neufmoulins, qui n'avait pas assez d'yeux pour l'admirer.

— Oh ! tante Gertrude, comme je suis heureuse ! répétait Pauline, chaque fois que les rondes ou les danses la ramenaient dans le coin où se tenait la châtelaine.

— Vertugard ! ça se voit ! ripostait la vieille fille en contemplant le beau visage radieux. Et ça s'entend ! continua-t-elle, tout égayée par le rire frais et perlé qui éclatait à tout instant comme une brillante fusée.

Jean Bernard ne put approcher souvent Pauline pendant toute la soirée, tant elle était accaparée par les enfants, et il se retirait même assez triste, presque fâché de n'avoir pu obtenir ne fût-ce qu'un regard avant de s'éloigner, lorsqu'une ombre légère parut au haut de l'escalier.

— Bonsoir, Monsieur Bernard ! Et la forme gracieuse, se penchant sur la rampe, murmura d'une voix caressante :

— Mon ami Jean a-t-il été content de moi, ce soir ?

Mais, avant même que le jeune homme eût pu répondre, la charmante vision avait disparu, laissant derrière elle un doux parfum de violette...

CHAPITRE XI

Une véritable tempête de vent, de grêle et de pluie s'était déchaînée depuis plusieurs jours, obligeant les habitants de Neufmoulins à rester enfermés dans le château.

Pauline, debout à la fenêtre de sa chambre, contemplait l'eau qui tombait à torrents et qui, poussée par la rafale, frappait les vitres avec violence.

— C'est le déluge ! murmura-t-elle. Mon ami Jean ne pourra jamais quitter l'abbaye ! Il lui faudrait une barque pour arriver jusqu'ici ; et, pourtant, j'aurais tant voulu le voir aujourd'hui !

Thérèse venait de quitter son amie et celle-ci était encore sous l'impression de ce qu'elle avait appris... Jean Bernard l'aimait !... Avec une joie d'enfant, elle ne pouvait se lasser de se répéter ces paroles à elle-même.

Elle avait travaillé toute la matinée dans la lingerie avec l'orpheline et, prise soudain d'un de ces besoins d'épanchement qui lui étaient naturels, elle lui avait avoué sa jalousie le soir de Noël, l'intervention de Jean Bernard et la chaleur avec laquelle il avait défendu Thérèse.

Cette dernière, profondément émue, s'était à son tour laissée aller à des confidences ; elle avait dit l'amour ardent du régisseur pour elle, Pauline, le culte silencieux qu'il lui avait voué, la place qu'elle tenait dans son cœur.

(A suivre).

